



L'ÉCHO BLEU

BULLETIN D'INFORMATION DU PORT HERACLEA CAVALAIRE / JANVIER 2020 # 4

ACTUALITÉS

N O U V E A U X A M É N A G E M E N T S P O R T U A I R E S D É J À R É A L I S É S :

Afin d'anticiper le démarrage des principaux travaux de réaménagement portuaire prévu par le Projet Ecobleu, la SPL PORT HERACLEA a débuté des travaux de déplacements de bateaux et de redimensionnements de places selon les nouvelles catégories proposées par le projet.

En effet, suite à la commercialisation des nouvelles garanties d'usage la SPL a réorganisé le plan de mouillage des deux bassins selon le plan de calepinage de l'Avant Projet Détaillé n°2.

Il a donc été nécessaire de procéder au réajustement des largeurs des places du bassin Est ainsi que l'optimisation de certaines places dans le bassin Ouest. De tels travaux ont demandé à la SPL de déplacer les anneaux d'amarrages, chaînes filles et pendilles, contremarches, mais aussi de nombreux navires.

Cette optimisation anticipée par la SPL a permis - à 262 plaisanciers de bénéficier dès 2018 d'une place de catégorie supérieure (correspondant à leurs souhaits exprimés dès la phase de pré-commercialisation).

- à 138 plaisanciers de voir la largeur de la catégorie de leur place agrandie.

Soit un total de 400 places redimensionnées entre 2018 et 2019.

95% des places commercialisées ont été attribuées à des plaisanciers ayant déjà des contrats dans le port (73% anciens du port à gestion privée, 20% détenteurs de Garanties d'Usage 2025 et 7% de contrats annuels ou saisonniers longue durée du port public).

Important : les catégories de 21 et 24m ont été attribuées à des plaisanciers actuels du port souhaitant changer de bateau de plus grande taille.

EDITO LES VOEUX DE NOTRE PDG :

Chers plaisanciers, professionnels du nautisme, des sports ou des loisirs nautiques, bénévoles de la SNSM, plongeurs, membres du Yacht Club, membres des associations de plaisanciers, en définitive, à vous toutes et vous tous passionnés de la mer, je voulais tout simplement vous souhaiter une belle et merveilleuse année 2020. Qu'elle puisse vous apporter tout simplement ce que vous espérez, sous le signe de la tolérance et de la bienveillance.

Enfin, je voulais une nouvelle fois remercier l'ensemble du personnel de la SPL Port Heraclea qui réalise un travail de grande qualité au service des plaisanciers.

LES TRAVAUX DU PORT SUR 2020 :

Le 10 décembre 2019, un marché de travaux a été lancé par la SPL PORT HERACLEA pour poursuivre la réalisation de nouveaux aménagements et le redimensionnement de 104 places. Le marché prévoit :

- le remplacement de 2 pontons flottants,
- le changement et l'ajout de corps-morts et chaînes mères devant la panne 9, devant la Digue Est, la future panne 11, la place Sainte-Estelle et le Quai P. Martin,
- le remplacement de 43 bornes électriques par de nouvelles bornes mixtes équipées de prises adaptées aux nouvelles catégories de places et une remise aux normes des bornes de la place Sainte-Estelle et du Quai P. Martin.
- la dépose et pose de 74 bollards pour toutes les nouvelles catégories.

Le démarrage de ces travaux est prévu en février.

En parallèle, un second marché de travaux sera lancé en février pour la remise aux normes et l'adaptation des alimentations en courant fort du Quai P. MARTIN et de la Digue Est.

Enfin, un gros travail de changement de tous les numéros de places sur l'ensemble du port sera réalisé par le personnel de la SPL afin de correspondre au nouveau plan du port unifié.

La SPL a été en mesure de livrer les places de plus de 500 nouveaux contrats de garantie d'usage depuis le 01/01/2020.

PORT PROPRE

Le Port Heraclea s'associe à l'action des Coiffeurs Justes :

L'association « Coiffeurs Justes » pour le recyclage des cheveux créée par Thierry Gras (Brignoles) a souhaité que nous soyons port pilote pour une initiative écologique et innovante :

« RECYCLER LES CHEVEUX POUR CONFECTIONNER DES BARRAGES ANTI-POLLUTION »

Ces barrages, constitués de cheveux recyclés (procédé déjà utilisé par l'association Matter of Trust aux Etats-unis), pourraient être mis en place cette année au Port Heraclea de Cavalaire afin d'utiliser la propriété adsorbante de la fibre des cheveux.

En effet, la surface des cheveux a une forte affinité avec les huiles. Des travaux scientifiques ont permis de montrer que les cheveux étaient particulièrement efficaces pour adsorber l'huile, du fait de leur surface écaillée. Les cheveux sont capables d'adsorber d'autres substances que les graisses. Des études ont en effet montré qu'ils pouvaient capter différents polluants présents dans l'eau, comme le formaldéhyde, le phénol et des éléments-traces métalliques comme le mercure ou le cadmium. Des études ont montré que les cheveux étaient plus efficaces que les alternatives synthétiques, les sous-produits de coton ou la cellulose recyclée.

Les sous-produits capillaires se sont révélés significativement meilleurs que tous les autres matériaux pour adsorber le pétrole brut en moyenne : soit 0,84g de pétrole brut pour 1g d'absorbant. Cela signifie que, par rapport aux autres alternatives, les cheveux adsorbent plus de pétrole brut, moins d'eau, assument une flottabilité pour au moins 90% des essais et restent structurellement intacts lorsqu'ils sont immergés dans l'eau.

Nous avons l'intention de soutenir une initiative locale en circuit court en impliquant les coiffeurs locaux pour la matière première mais également de produire et confectionner sur place en faisant éventuellement appel à des IME (Instituts Médico-Educatifs) ou des associations locales pour réaliser à terme leur fabrication.

Une démonstration a été réalisée le 24 janvier en présence d'élus et d'une équipe de France 2 - Télématin dans le Port Heraclea de Cavalaire.

Nous envisageons de devenir « port pilote » afin de participer à l'amélioration de ces produits. Nous espérons pouvoir distribuer prochainement des kits d'adsorption pour les fonds de câbles des navires ainsi que le contour de la station d'avitaillement.



VIE ASSOCIATIVE :

La SPL souhaite la bienvenue à l' A.P.C. (Amis du Port de Cavalaire), une nouvelle association de plaisanciers.

N'hésitez pas à adhérer, contacter ou soutenir les différentes associations de plaisanciers qui ont généralement pour objet d'assurer l'animation et la cohésion entre les plaisanciers par le biais de bulletins d'informations, de manifestations, régates, réunions et vous représentent également au sein d'instances comme le CLUPP (Comité Local des Usagers Permanents du Port) ou le Conseil Portuaire.

Les plaisanciers ont donc désormais 4 associations :

A.P.C. / Président : Alain MOLLE (impexforez@gmail.com)

A.D.I.C. / Président : P.Y. THIRIEZ (adic.pavillonblanc@gmail.com)

A.P.P.C. / Président : J.C. ESPINOSA (espinosa.jcl@orange.fr)

ANNEAU BLEU / L. ARMINGOL (lucien.armingol@orange.fr)

CONTACTS

CAPITAINEURIE :

04 94 64 17 81 / VHF CANAL 9

06 76 72 10 54 (Astreinte)

port@cavalaire.fr

SECOURS EN MER / SNSM :

196 / VHF CANAL 16

president.cavalaire-sur-mer@snsm.org

AVITAILLEMENT :

07 61 21 10 02

Une édition Port Heraclea

Directeur de la publication : Philippe

LEONELLI - Comité de rédaction :

C. GRIMAL, S. DESAUW Impression Port

Heraclea - Tirage : 1000 ex.